



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue **le lundi 3 juin, 2019, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège militaire à laquelle sont présents les conseillers Marilyn Matheson, Sabrina Patry-McComb, Alain Villemure, Delmar Fisher, Corey Strapps tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karen Blouin, est présente.

1. Ouverture de la séance ordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance régulière du 3 juin, 2019, en ajoutant le point 8.15.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 3 juin 2019
3. Adoption du procès-verbal français de la séance ordinaire du 6 mai, 2019 et de la séance extraordinaire du 21 mai, 2019.
4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)
5. 5.1 Dépôt de la correspondance du mois
5.2 Dépôt du maire sur les faits saillants du rapport financier
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
 - 7.1 Administration
 - 7.2 Sécurité publique
 - 7.3 Travaux publics
 - 7.4 Urbanisme et Environnement
 - 7.5 Loisir, sport et culture
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Liste des comptes du mois
 - 8.2 Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail
 - 8.3 Mise à jour de la politique sur les frais de déplacement
 - 8.4 Services juridiques pour l'année 2019
 - 8.5 Mandat juridique – 150 chemin Bernard
 - 8.6 Formation en ligne pour deux pompiers à l'essai
 - 8.7 Offre de service professionnels pour les travaux de drainage au centre communautaire Manège Militaire dans le cadre du programme de la TECQ
 - 8.8 Achat de matériaux granulaires - saison 2019

2019-06-78



No de résolution
ou annotation

- 8.9 Programme d'aide à la voirie locale – projet particulier d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)
- 8.10 Demande de fermeture de la route 255 pour le défilé de la fête du Canada 2019
- 8.11 Demandes de l'Association Athlétique pour la fête du Canada 2019
- 8.12 Autorisation pour l'utilisation des installations dans le parc par l'école Pope Memorial
- 8.13 Demande auprès de la Sureté du Québec concernant les diffusions destinées au public
- 8.14 Poste étudiant pour préposé à l'entretien général
9. Législation
10. 2^e période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Mardi 2 juillet 2019, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

3. **Adoption du procès-verbal français de la séance ordinaire du 6 mai, 2019 et de la séance extraordinaire du 21 mai, 2019.**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal français de la séance ordinaire du 6 mai, 2019 et de la séance extraordinaire du 21 mai, 2019, soit adopté, tel que déposé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

4. **1^{re} période de questions du public (questions générales)**

Des questions ont été amenées concernant :

- Consultation publique a eu lieu pour la ferme porcine sur le chemin Turcotte ?
- Comment on va se faire informer de la consultation publique ?
- Convention collective achevée ?
- Pourquoi un employé fraude — vêtements ?
- Ordre du jour — PV de février — Nom Somum « Communications »
- Bécosse du golf n'est plus couverte ?

5. **Dépôt de la correspondance du mois**

La directrice générale fait mention qu'il n'y a pas de sujets d'intérêt public.

6. **Rapport du maire**

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

2019-06-79



No de résolution
ou annotation

- 7. Rapports des comités**
 - 7.1 Administration**
 - 7.2 Sécurité publique**
 - 7.3 Travaux publics**
 - 7.4 Urbanisme et Environnement**
 - 7.5 Loisirs, sport et culture**

8. Affaires nouvelles

8.1 Liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 199 510.83 \$.

QUE le rapport soit classé sous le numéro 05-2019 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.2 Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail

ATTENDU QUE toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

ATTENDU QUE la Loi sur les normes du travail (ci-après « LNT ») prévoit l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une Politique de prévention du harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

ATTENDU QUE la municipalité de Bury s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de l'incivilité ou de la violence au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

ATTENDU QUE la municipalité de Bury entend mettre en place des mesures prévenant toute situation de harcèlement, d'incivilité ou de violence dans son milieu de travail;

ATTENDU QUE la municipalité de Bury ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, d'incivilité ou de violence dans son milieu de travail;

ATTENDU QU'IL appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de promouvoir le maintien d'un milieu de travail exempt de harcèlement, d'incivilité ou de violence au travail;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

2019-06-80

2019-06-81



No de résolution
ou annotation

ET RÉSOLU la municipalité de Bury adopte la Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.3 Mise à jour de la politique sur les frais de déplacement

ATTENDU QU'il y a lieu de mettre à jour la politique de frais de déplacement;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise la mise à jour de la politique sur les frais de déplacement en modifiant les montants autorisés lors de déplacements.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.4 Services juridiques pour l'année 2019

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU d'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. à compter de ce jour jusqu'au 31 décembre 2019 selon les termes de l'offre de services présentée par le cabinet Monty Sylvestre pour l'année 2019, précédemment acceptée par résolution du conseil et d'autoriser, au besoin, toute une substitution de procureur dans les dossiers judiciairisés.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.5 Mandat juridique – 150, chemin Bernard

ATTENDU QUE pour assurer le respect de sa réglementation d'urbanisme, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) prévoit la possibilité pour la municipalité de recourir à la Cour supérieure pour obtenir une ordonnance obligeant le contrevenant à corriger la situation;

ATTENDU QUE pour recourir à la Cour supérieure il est nécessaire de mandater un cabinet d'avocats pour représenter la municipalité;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU DE mandater le cabinet Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. à représenter la municipalité et entreprendre les démarches nécessaires dans le dossier concernant la propriété située au 150 chemin Bernard.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.6 Formation en ligne pour deux pompiers à l'essai

ATTENDU QUE la municipalité doit poursuivre la formation de pompiers, anciens et nouveaux, afin de se conformer au schéma de couverture de risque et s'assurer de la qualité du personnel d'intervention lors d'évènements.

2019-06-82

2019-06-83

2019-06-84

2019-06-85



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE les sommes nécessaires pour ces formations sont prévues au budget 2019

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU d'autoriser l'inscription à la formation *Pompier 1* en ligne de deux (2) pompiers du service des incendies de la municipalité, soit :

- Hunter Belanger
- Frédérick Martel-Leech

QUE les conditions et méthodes pour la partie pratique de la formation Pompier 1 seront confirmées à la suite de l'analyse des offres à venir.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.7 Offre de service professionnel pour les travaux de drainage au centre communautaire Manège militaire dans le cadre du programme de la TECQ

2019-06-86

ATTENDU QU'il y a lieu d'entreprendre des travaux de drainage autour du centre communautaire Manège militaire pour corriger le problème d'infiltration d'eau et de prévoir une deuxième sortie d'urgence au sous-sol ;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé une offre de service pour la préparation du devis et la surveillance des travaux ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de service de l'entreprise, *Les services EXP inc.* pour la rédaction du devis et la surveillance des travaux au montant de 6 800 \$, taxes en sus.

Que les montants soient pris à même le programme de la TECQ.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.8 Achat de matériaux granulaires — saison 2019

2019-06-87

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions à trois propriétaires de gravières pour la fourniture de matériaux granulaires (pierre concassée) 0-3/4 MG 20b pour des travaux de rechargement de la couche de roulement et d'accotements sur les chemins de la municipalité ;

ATTENDU QUE les quantités maximales établies tiennent compte de la proximité la plus avantageuse en fonction de la localisation des chemins de la municipalité à réparer ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU D'autoriser l'achat de matériaux granulaires auprès des trois fournisseurs ci-dessous pour le rechargement de chemins tel que prévu au budget. Le prix inclut la redevance et le chargement :



No de résolution
ou annotation

	Transport et Excavation Stéphane Nadeau	Transport et Excavation Jocelyn Ménard	Excavation Lyndon Betts
0-3/4", MG-20B 2000 TM	9,25 \$ La tonne métrique	8,50 \$ La tonne métrique	12,95\$ La tonne métrique
0-3/4", MG-20B 5000 TM	9,25 \$ La tonne métrique	8.50 \$ La tonne métrique	12,25\$ La tonne métrique
2 1/2 "	10,00 \$ La tonne métrique	9,50 \$ La tonne métrique	12.50\$ La tonne métrique

ADOPTÉ MAJORITAIREMENT

8.9 Programme d'aide à la voirie locale – projet particulier d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) et par projet d'envergure

2019-06-88

ATTENDU QU'il y a lieu de faire une demande au, Programme d'aide à la voirie locale – Volet projet particulier d'amélioration par circonscription et par projet d'envergure;

ATTENDU QUE les travaux projetés sont : reconstruire une partie de la chaussée sur la rue Brooks;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU que le conseil municipal de Bury, s'adresse à monsieur François Jacques, député de Mégantic, afin d'obtenir une subvention pour la réalisation de certains travaux majeurs qui devront être faits sur le chemin.

QUE l'estimation des coûts s'élève à environ 16 000 \$ taxes non incluses.

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à demander pour et au nom de la municipalité une subvention dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet projet particulier d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) et à signer tout document à cet effet.

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée au député de Mégantic, monsieur François Jacques.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.10 Demande de fermeture de la route 255 pour le défilé de la fête du Canada 2019

2019-06-89

ATTENDU QUE l'Association Athlétique de Bury procédera à l'organisation de la fête du Canada le 28 et 29 juin prochain;

ATTENDU QUE l'appui de la Municipalité de Bury est requis comme par les années passées;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ le conseiller Corey Strapps,
APPUYÉ PAR la conseillère Sabrina Patry-McComb,



No de résolution
ou annotation

ET RÉSOLU DE permettre la fermeture de la route 255, à l'intersection des rues McIver et route 214, jusqu'à la caisse populaire sur la rue Main, samedi 29 juin entre 11h00 et 13h30 et d'en aviser la Sureté du Québec.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.11 Demandes de l'Association Athlétique pour la fête du Canada 2019

ATTENDU QUE l'Association Athlétique de Bury procédera à l'organisation de la fête du Canada le 28 et 29 juin prochain ;

ATTENDU QUE l'appui de la Municipalité de Bury est requis comme par les années passées ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU que la Municipalité accepte les demandes telles qu'énumérées dans le document reçu le 17 mai 2019.

D'AUTORISER une contribution financière de 2 500 \$ pour aider à défrayer les coûts de sécurité dans le parc Mémorial lors de la fête du Canada.

D'AUTORISER les pompiers à participer à l'évènement sur une base volontaire.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.12 Autorisation pour l'utilisation des installations dans le parc par l'école Pope Memorial

ATTENDU QUE l'école Pope Memorial tiendra la compétition d'athlétisme du canton de Compton (Annual Compton County Track Meet) le 17 juin prochain ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande écrite datée du 17 mai de la part de l'école pour l'utilisation du parc et des installations ainsi que la préparation des lieux par les employés municipaux pour cet évènement annuel ;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise l'école Pope Memorial à utiliser le parc et les installations pour tenir la compétition d'athlétisme du canton de Compton (Compton County Track Meet) le 17 juin prochain.

QUE les travaux pour préparer le parc soient effectués par les employés municipaux (la tonte de gazon, nivelage de la piste de course, tables de pique-nique, poubelles, ouverture de l'eau et de la petite cantine).

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.13 Demande auprès de la Sureté du Québec concernant les diffusions destinées au public

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reçoit de la part de la SQ des communiqués touchant divers sujets d'intérêt public et que la SQ demande la diffusion de ces communiqués via le site web municipal ou journal communautaire ;

2019-06-90

2019-06-91

2019-06-92



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT le désir de la SQ de se rapprocher aux communautés qu'elle dessert et que la communication est l'outil le plus important pour la compréhension et la résolution des conflits inévitables qui surviennent dans nos communautés ;

CONSIDÉRANT que la municipalité est dotée du statut bilingue et que toutes les diffusions destinées à la population, qu'elles proviennent de la municipalité ou autre organismes public sont diffusées dans les deux langues ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU DE demander à la sureté du Québec de transmettre les communiqués destinés à la population dans les deux langues lorsqu'elle demande à la municipalité la publication ou l'affichage dans les réseaux de communication municipaux.

De faire parvenir une copie de cette résolution au poste de la sureté du Québec de Cookshire, au bureau du député François Jacques, et aux municipalités de la MRC du HSF.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Le conseiller Delmar Fisher s'est absenté de la salle.

8.14 Poste étudiant pour préposé à l'entretien général

2019-06-93

ATTENDU QUE la municipalité de Bury offre aux étudiants l'opportunité d'avoir un emploi d'été;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une subvention dans le cadre du programme Emploi d'été Canada;

ATTENDU QUE le comité de sélection a rencontré un candidat lors d'une entrevue pour le poste de préposé à l'entretien général et a fait sa recommandation au Conseil;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU D'embaucher Donovan Walker au poste de préposé à l'entretien général, pour la saison 2019.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Le conseiller Delmar Fisher est de retour à la table.

8.15 Embauche d'un pompier volontaire à l'essai

2019-06-94

ATTENDU QUE le processus de sélection de nouveaux pompiers a été complété;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,



No de résolution
ou annotation

ET RÉSOLU de confirmer l'embauche de Monsieur Jimmy Vallée, comme pompier volontaire pour une période de probation d'un an à la fin de laquelle un rapport d'évaluation et une recommandation pour la permanence seront produits, aussi, tous les examens médicaux et enquêtes devront être faits préalablement afin que le conseil décide de la permanence du candidat.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

9. Législation
Sans objet

10. 2^e période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)

Des questions ont été amenées concernant :

- #97 — garantie ?
- 8.2 – Loi prov. Ou municipale ?
- 5.2 – Texte de Deloitte ?
- 8.7 – Idée des coûts du projet ?
- 8.9 – Y a-t-il des critères pour sélectionner le ch. Brooks.
- 8.13 – Municipalité va refuser de diffuser si SQ refuse ?
- 8.8 – Pourquoi acheter de Betts si 25 % plus cher ?
- Deck-hockey dans le parc — devons-nous faire une demande pour utiliser les installations ?
- Entretien du terrain de balle — bénévoles ?

11. Varia et affaires nouvelles
Sans objet

12. Information des membres du Conseil
Sans objet

13. Levée de l'assemblée

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 21 h 56.

La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra le Mardi 2 juillet 2019, à 19 h 30, au centre communautaire Manège militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

Certificat de crédits suffisants :

Je soussignée Karen Blouin, secrétaire-trésorière certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes : 2019-06-80; 2019-06-86; 2019-06-87; 2019-06-90.

Signé ce 4 juin 2019

Karen Blouin, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Walter Dougherty, Maire

2019-06-95